

Conseil d'administration plénier  
Arrêté de composition

Le Président de l'Université de La Réunion

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu les Statuts de l'Université de La Réunion ;
- Vu la délibération n° 2020-74 portant sur la procédure d'appel public à candidatures – personnalités extérieures du Conseil d'administration en date du 17 septembre 2020 ;
- Vu la délibération du Conseil d'administration en cours de constitution n° 11-05-2021 du 11 mai 2021 portant élection des personnalités extérieures désignées après un appel public à candidatures ;
- Vu la délibération n°20-05-2021 du Conseil d'administration en date du 20 mai 2021 relative à l'élection à la Présidence de l'Université de La Réunion ;
- Vu les arrêtés de proclamation des résultats relatifs aux scrutins des 24-25 septembre et du 1<sup>er</sup> décembre 2020 ;
- Vu l'arrêté de composition n°2021-2022-075 du Président de l'Université de La Réunion en date du 21 octobre 2021 ;
- Vu la désignation des personnalités extérieures nommées par l'Assemblée plénière du Conseil régional en date du 20 juillet 2021 ;
- Vu la désignation des personnalités extérieures nommées par la décision de la Séance Publique du Conseil départemental réunie le 28 juillet 2021 ;
- Vu la décision portant nomination de Monsieur Nirmal NIVERT en qualité de Directeur général des services par intérim à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 ;

Considérant un changement d'affectation dans le collège B pour l'année universitaire 2022-2023 ;

Considérant la non-inscription des élus Usagers pour l'année universitaire 2022-2023 ;

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup> : Collège A**

Madame DORAY Bérénice  
Madame GRONDIN-PEREZ Brigitte  
Monsieur JAUZE Jean-Michel  
Madame MARIMOUTOU Catherine  
Monsieur MAVINGUI Patrick  
Monsieur MIRANVILLE Frédéric  
Madame NOBECOURT Estelle  
Monsieur PARMENTIER Alexis

**Article 2 : Collège B**

Monsieur AIT-AARAB Mohamed  
Madame ANGUE Katia  
Monsieur FROUIN Patrick  
Madame KOENIG LE RIBEUZ Anne-Cécile  
Monsieur MEHOUMOU ISSOP Zoulfikar  
Monsieur MORAU Dominique  
Madame THIANN-BO MOREL Marie  
Monsieur VIALE Fabrice

**Article 3 : Collège BIATSS**

Monsieur ARQUIER Gaël  
Madame ETHEVE Fabienne  
Madame LIMBADA Hafsa  
Madame MARIAMON Rachelle  
Madame OUMOURI Yasmine  
Monsieur RIVIERE Patrick

#### Article 4 : Collège Usagers

##### *Titulaires*

Madame DIJOUX Marina  
Monsieur DOUROUGUIN Tristan  
Madame GRONDIN Ketty  
Madame SOUPIN COULIN Michelle  
Monsieur ZAKHARATOS Alexandros  
Siège vacant

##### *Suppléants*

Madame BIGOT Flora  
Monsieur CHAPELET Hugo  
Madame DIJOUX Nina  
*Vacant*  
*Vacant*  
*Vacant*

#### Article 5 : Collège des personnalités extérieures nommées

##### *Titulaires*

Madame AUGUSTINE ETCHEVERRY Flora  
Madame BELLO Huguette  
Madame GAUTHIER Claude-Anne  
Monsieur JEUFFRAULT Eric

##### *Suppléants*

Madame PAYET BEN HAMIDA Viviane  
Madame NATIVEL Lorraine  
Madame BONET-KERRACHE Armelle  
Monsieur ARNAUD Nicolas

#### Article 6 : Collège des personnalités extérieures élues

Monsieur HONORE Marc  
Madame LOYHER Jeanne  
Monsieur MAILLOT Karl  
Monsieur VIELLEUSE Gilbert

#### Article 7 : Présidence du Conseil d'administration

La réunion du Conseil d'administration est présidée par le Président de l'Université de La Réunion. En cas d'empêchement, il peut déléguer la présidence du conseil à un vice-président du Conseil d'administration :

- 1er vice-président du Conseil d'administration, en charge des affaires générales (VPCA)
- 2ème vice-président du Conseil d'administration, en charge de la recherche et de la valorisation (VPCA-RV)
- 3ème vice-président du Conseil d'administration, en charge de la formation et de la vie universitaire (VPCA-FVU).

#### Article 8 : Participation du Recteur Chancelier

La Rectrice de la Région académique de La Réunion, Chancelière des universités, assiste au Conseil d'administration.

#### Article 9 : Publicité et exécution

Le Directeur général des services par intérim est chargé de la publication du présent arrêté au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de La Réunion.

Fait à Saint-Denis, le 12 7 JAN. 2023  
Le Président de l'Université de La Réunion

Pr. Frédéric MIRANVILLE

